

Lancaster, la correspondance échangée entre le premier ministre du Québec et moi-même à propos de la loi concernant l'ordre public (mesures provisoires).

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre du Québec a accusé le ministre de la Justice de manquer de logique, et comme celui-ci a annoncé hier l'établissement d'un comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes qui sera chargé d'examiner le genre de mesure législative qu'il serait possible de présenter, le premier ministre qui a maintenant déposé quelques documents serait-il prêt à verser au dossier toute la correspondance échangée entre lui et le premier ministre, y compris les télégrammes, afin qu'au moment où la Chambre sera saisie des attributions de ce comité nous puissions les étudier et établir si elles sont d'une portée assez vaste pour donner une idée exacte de la situation?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je voudrais vous aider, mais si ma mémoire est bonne, j'ai de fait déposé toute la correspondance échangée sur la question entre le premier ministre du Québec et moi-même depuis la lettre qu'il me faisait parvenir au début d'octobre et dans laquelle il demandait au gouvernement fédéral de comprendre qu'il y avait menace d'insurrection jusqu'aux lettres qu'on m'a permis de déposer aujourd'hui.

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser, et croyez-moi, elle ne prête pas à controverse.

**Une voix:** Oh non!

**M. Woolliams:** Le premier ministre nous assure-t-il donc qu'on a déposé tous les télégrammes et les lettres qu'il a échangés avec le premier ministre du Québec et que s'il est incapable ou qu'il n'est pas en mesure—je ne veux pas dire incapable—s'il ne le peut actuellement parce qu'il manque de renseignements, vérifierait-il et nous assurerait-il qu'il les déposera tous?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit et si ma mémoire est fidèle, j'ai déposé toute la correspondance pertinente. Il peut exister d'autres pièces et je demanderai à mon bureau de vérifier. Si j'ai reçu d'autres pièces et que le premier ministre du Québec s'oppose à ce que je les dépose, je m'en abstiendrai mais s'il n'a pas d'objections, je les déposerai.

L'EXPIRATION DE LA LOI CONCERNANT L'ORDRE PUBLIC  
(MESURES PROVISOIRES)—LA CORRESPONDANCE  
DES AUTRES PROVINCES

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** D'autres provinces ont-elles demandé l'adoption d'une telle loi ou envoyé des télégrammes et lettres dans ce sens et, si oui, le premier ministre les déposerait-ils?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur, mais je sais que cette question a été discutée par les premiers ministres et ministres d'autres provinces et les ministres fédéraux.

[Le très hon. M. Trudeau.]

LE CANADIEN NATIONAL

LES RAPPORTS AVEC LE CONSORTIUM GAS ARCTIC

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre des Transports une question qui découle des renseignements contenus dans le rapport annuel pour 1970 de Alberta Gas Trunk. Selon ce rapport, le Canadien National est maintenant mêlé à un consortium connu sous le nom de Gas Arctic, qui songe à acheminer du gaz naturel par pipeline de la baie Prudhoe aux États-Unis en passant par le Canada. Le ministre peut-il nous dire la nature et l'étendue de cette participation du Canadien National à la société Gas Arctic?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, il serait presque impossible d'indiquer la nature et l'étendue de cette participation ou de l'expliquer pleinement dans une réponse à cette question. Je peux cependant dire qu'à l'heure actuelle, il s'agit simplement—si je puis m'exprimer ainsi—de l'acquisition d'un portefeuille de la part du Canadien National. Le CN explore de nouveaux domaines d'activité, les immobilisations et la mise en valeur, et c'est dans ce contexte qu'il participe à ce groupe. Il n'est toutefois nullement question d'engagements fermes ou en cours pour l'instant. Si cela peut être utile au député, je pourrai peut-être lui adresser une lettre indiquant les conditions précises de cette participation, mais il me semble que c'est tout ce que je puis dire en réponse à une question orale.

**M. Douglas:** Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous dire si le CN s'est engagé en quoi que ce soit à acquérir une part de propriété dans ce consortium, et jusqu'où va cet engagement?

**L'hon. M. Jamieson:** Je répète, monsieur l'Orateur, qu'à ma connaissance, il ne s'agit pour l'instant que d'une expérience. Il est concevable, bien sûr, que cela puisse aboutir à un engagement du CN, étant donné que les pipe-lines constituent, dans un certain sens, un mode de transport et correspondent tout simplement, à cet égard, aux activités normalement exercées par une société de transport. Si ma mémoire est bonne, pour le moment le CN n'entrevoit pas d'acquérir une part de propriété, mais je suis tout à fait disposé à vérifier ce qu'il en est et à donner, par la suite, une réponse aussi complète que possible.

\* \* \*

L'AGRICULTURE

LE COMMERCE INTERPROVINCIAL—L'ÉTUDE DE LA  
CONSTITUTIONNALITÉ DES RÈGLEMENTS  
PROVINCIAUX

[Français]

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que le problème s'accroît entre les gouvernements du Québec et de l'Ontario au sujet de la mise en marché des poulets à griller et des œufs, ma question est la suivante: Le gouvernement a-t-il l'intention de demander à ses conseillers juridiques, s'il ne l'a pas encore fait, d'étudier la loi de mise en marché de